



Comité Technique Local de l'Aude du 08/04/2021.

Lecture des liminaires de la part de Solidaires et CGT. **Voir la déclaration liminaire de la CGT sur notre site.** Le CTL en deuxième convocation n'est convoqué que sur une demi-journéerésultat les derniers points seront baclés et les questions diverses ne pourront pas être posées. **Il se tient en visio, en téléphonée et en présentiel et pour changer certains n'entendront que très difficilement !**

Le directeur commence par rappeler la situation sanitaire et le nombre de cas qui augmentent (227 pour 100.000 au lieu de 192 la semaine précédente) mais se garde de rappeler qui sont les responsables de cette crise et des fiascos sur les masques, puis sur les tests et maintenant les vaccins.

1- Fusion du SPF de Narbonne et Carcassonne.

3100 agents travaillant dans un SPF/SPFE absorbant ou absorbé sont directement concernés par des projets de fusion à la DGFIP. Le service fusionné de l'Aude aura 35 emplois dont 12 en antenne à Narbonne.

Monsieur Durantin demande une vigilance quand deux entités d'un même métier fusionnent alors que parfois ils fonctionnent différemment. En effet et la CGT intervient pour dire qu'il ne faut pas montrer du doigt telle ou telle pratique d'un service. Des questions sont posées sur l'organisation du suivi et les risques routiers si le CDS (Chef De Service) doit se déplacer, sans parler des usagers. **M. Demonet répond que ce n'est pas la première fusion dans le pays,** qu'il a été demandé de s'aligner sur le délai le plus long des deux SPF puis que le déstockage devrait être rapide compte tenu du travail réalisé en amont sur les actes... **Nous soulignons notre opposition à la fin de ce service public sur Narbonne et à la suppression d'un CDS sans avoir de réponse sur la récupération des tâches de ce CDS comme s'il n'en réalisait pas** Le directeur convient du passage en site « non visible » du service qui restera à Narbonne où personne ne pourra être reçu. Il n'y a plus d'archives à Narbonne. **Au 29 mars le retard est de 190 jours sur Carcassonne et 146 sur Narbonne (contre environ 100 au niveau national).** Le directeur espère des gains potentiels dans les process grâce à cette fusion et explique que « personne ne pourra rien reprocher aux agents qqsoit le nombre de jours de retard ». Il estime qu'il n'y a plus de conséquences en dessous de 200 jours de retard sur les services d'assiette du foncier. La CGT fait remarquer que c'est faux compte-tenu des contentieux d'attribution toujours constatés en secteur d'assiette

foncière et nous alertons sur la ruralité plus marquée du secteur SPF actuel de Carcassonne. Le SPF a besoin d'emplois pas de fusions ! Nous avons voté contre.

2-Stratégie de relation aux usagers : Modification des horaires d'accueil du public.

La direction présente des documents à sens unique, sans contradiction, ce qui ne relève pas d'une démarche intellectuelle satisfaisante c'est à dire au moins dialectique (voir notre première déclaration du 30 mars).

Le directeur déclare **« l'importance de l'accueil physique par des agents des Finances Publiques »** (sic) et pense que « 2021 sera un révélateur du flux usager, un indice » tout en « espérant que le distanciel marchera bien cette année ».... Mieux que toutes les semaines avec nos applications informatiques pourrions-nous dire et espérons mieux que les sites de l'éducation nationale pour nos enfants ! **Le directeur semble surpris que la CGT lui dise que la déclaration automatique génère un fort contentieux ...** il a dit qu'il allait se renseigner ... sans commentaire.... Nous avons ensuite droit à un discours élogieux sur le cobrowse sans contradiction par des non utilisateurs qui n'ont jamais vécu les difficultés de son utilisation... **Le flux des centres de contact a plus que triplé en 2020, celui des services locaux plus que doublé.** Le directeur vante l'offre de service multicanale en omettant ses conséquences catastrophiques car non maîtrisée, et sans moyens et applications informatiques dignes de ce nom. Il annonce une réunion en avril avec le CDS de Castelnaudary pour évoquer l'accueil et un EFS à partir du 01 septembre et le « présenter symboliquement aux agents ». « Le dernier niveau de l'étage de l'accueil de proximité c'est le numéro de téléphone d'un agent ». Au 1^{er} janvier, trois MSAP ont été labellisées EFS. L'accueil est assuré par les animateurs...**La CGT a demandé un bilan de ces structures EFS, le directeur va se renseigner.** ...La direction a confectionné un document remis par les mairies aux usagers, qui indique « les contacts utiles pour chaque type de démarche ». La CGT a demandé de voir ce document ; la direction va nous le transmettre ... Nous avons voté contre.

Changement des horaires d'accueil au public.

Bien que ce ne soit qu'une possibilité offerte par la DG, notre direction a décidé de réduire les horaires de 24h à 20h sur Narbonne, Carcassonne et Limoux. Malgré une consultation désastreuse, par mail, à laquelle nous devons répondre à nos CDS (qui nous notent), sachant que nous n'avons plus les moyens nécessaires pour recevoir le public, que nous n'avons pas le choix visible de dire « non » mais juste de choisir entre deux formes de 20h, **les agents de Limoux ont dit non** à la baisse des horaires et aux deux propositions offertes. **N'oublions pas qu'un service qui ne reçoit plus est d'autant plus facilement supprimé ou déménagé !** Et accessoirement nous sommes là pour rendre service au public ! Et accessoirement il y a quatorze points de plus de satisfaction officielle des usagers sur la réception physique que sur le téléphone.

Ainsi le directeur prend la décision de laisser les horaires à 24 heures sur Limoux et de garder ses trois après-midi de réception physique.

La CGT a demandé si la préfecture avait été prévenue. En effet si le préfet n'a pas pouvoir sur l'organisation des

finances publiques, il a pouvoir de sécurité sur les fonctionnaires d'État et l'ordre sur la voie publique qu'un changement d'horaires d'accueil au public concerne. **Mais la direction n'a pas pris l'attache de la préfecture ... la CGT a prévenu que sans avis de la préfecture, elle demanderait la révision de ce projet.**

Nous avons voté contre.

3 – Le centre de contact.

Un nouveau règlement est proposé par SRP pour tous les CDC de France. Ce nouveau règlement inclut une pause documentaire (qui avait toujours été refusée par la DG pour les nouveaux CDC et dont on nous disait localement qu'il n'y en avait pas besoin...), un temps d'attente de 37 secondes entre deux appels, la prime spéciale accueil CDC, 5 heures de téléphones maximum mais avec une dérogation jusqu'à 6h. Toutes les études montrent que 5h de téléphone par jour c'est déjà trop. **Nous avons également rappelé que le SRP et la direction locale s'étaient joyeusement opposés à l'alignement par le haut des primes pour les CDC, et que les agents les avaient gagnées par la lutte.** M. Gasc nous a présenté le coaching individuel désormais généralisé après le coaching collectif (sur la base d'enregistrement de collègues par SRP).

A ce CTLocal, nous avons à voter sur les propositions de changement de plage fixe faites aux agents du CDC de Carcassonne, 2 propositions sont faites qui n'ont fait l'objet d'aucune observation des agents du CDC, nous nous sommes donc abstenus sur ce sujet.

4 – Campagne d'impôt sur le revenu.

La CGT a rappelé que la jauge pour l'accueil est passée à 4 m². M. Ordonaud a dit que la jauge maximum était de 10 usagers mais que vigile et serre file permettraient de ne pas atteindre ce chiffre. Les documents ne parlaient pas de vigile pour Limoux, ce qui nous paraissait complètement impossible, **la direction a décidé de prendre finalement un vigile mais nous ne connaissons pas sa date d'arrivée.**

On peut s'apercevoir que les déclarations 2042 et autres ont encore été simplifiées avec plus de cent cases supplémentaires, que la 2042 RICl atteint 12 pages (!), - mis, ouf ! les cotisations syndicales restent en page 1 de ce manuscrit (...) - que désormais les crédits d'impôt sur travaux (CITE) sont accessibles en fonction des revenus y compris par un seuil de revenus à atteindre pour en bénéficier ainsi qu'un plafond (mais avec des exceptions etc !).

La campagne parie sur le tout distanciel mais pour vivre au quotidien les ralentissements des applicatifs, nous craignons pour l'accessibilité ... Espérons qu'on ne fasse pas comme M. Blanquer et l'Education nationale qui a été laissée à l'abandon....

Tous les SIP de France sont appelés à venir en soutien direct des CDC alors que 3 puis 2 CDC sont captés pour répondre aux entreprises et au FDS. Ce sont donc des CDC low cost créés dans les SIP avec accréditation nationale, découverte du cobrowse, réponses à des usagers de toute la France (y compris des frontaliers?! Ou des revenus très spécifiques plus rares avec le tissu fiscal de l'Aude... ?).

La numérisation nouvelle des déclarations papiers appellent de nouvelles pratiques (chronophages?) mais la direction ne sait pas en quoi ça consiste concrètement

comme tâches pour les SIP ...

5 – Réorganisation du SIE de Carcassonne.

La direction nous présente la nouvelle organisation qui spécialise des agents sur des missions et positionne chaque agent suppléant sur une mission. La CGT demande si cette organisation est une façon de préparer l'absorption du SIE de Limoux (qui devient une antenne en 2021). **Le directeur répond que ça n'a rien à voir, d'abord parce que le projet n'est toujours pas validé (!! un espoir pour la lutte contre sa transformation en antenne ??!);** il précise que par ailleurs cette organisation conviendra en effet pour absorber le SIE de Limoux... mais qu'ils n'ont pas vraiment réfléchi encore à tout ça... **La CGT a fait remarquer qu'il va falloir qu'ils se pressent car le prochain mouvement de mutation locale approche et ce pourrait être le dernier avant la transformation en antenne du SIE Limoux.**

Il est 12h25 au moment où nous abordons le SIE, la CGT signale que nous avons encore ce point et les questions diverses notées à l'ordre du jour. Le directeur demande si on peut continuer l'apm mais personne n'a été prévenu et des élus FO, Solidaires ainsi que CGT précisent qu'ils sont déjà pris l'apm... aucun n'est un permanent syndical...

Les QD se feront donc par écrit... sans échanges et avec de nouvelles autorisations d'absences pour les poser et les suivre...(plus de 20 QD CGT...)

Fin de la séance à 12h45.

Pour la CGT, l'objectif est bien toujours d'élever le rapport de force jusqu'à faire céder la DGFIP pour faire céder l'administration sur nos justes revendications.

Malgré la situation particulière, il faut réagir vite !! Les actions doivent être multifformes comme l'action de réouverture de Capendu par exemple faite par la CGT, Solidaires, l'appui des élus, mais nous ne pourrons pas nous exonérer de l'arrêt de travail, de la grève, des blocages sans lesquels RIEN ne pourra être gagné.

Une Grève DGFIP CFDT/CFTC, CGT, FO, Solidaires est proposée le lundi 10 mai, si nous n'y participons pas c'est le signal que tout va bien à la DGFIP, signal qui sera scruté par le DG et le gouvernement pour l'avenir du service public fiscal, foncier et comptable.

Si on ne les arrête pas, ... rien ne s'arrêtera !

Les élus et de la CGT Finances Publiques Aude

Notre site local : <http://www.dgfip.cgt.fr/11>

mels : cgt.ddfip11@dgfip.finances.gouv.fr et cgtddfip11@gmail.com